

IFREMER – UBO (UMR Amure) – Projet SUCCESS

Offre de stage 2015-2016 – « Mise en place de mesures de gestion et effets sur la valorisation des produits de la mer : le cas de la sole du Golfe de Gascogne »

Le projet européen SUCCESS (<http://www.success-h2020.eu/>) a pour objectif de « Renforcer la compétitivité et la durabilité économique des secteurs européens de la pêche et de l'aquaculture en saisissant les opportunités offertes par le marché ». Un de ses axes de travail est d'étudier les différents types d'innovations techniques et organisationnelles en cours de mise en œuvre dans cette perspective ou d'évaluer les initiatives qui ont jalonné les secteurs de production et en tirer les leçons.

Les travaux du projet SUCCESS s'organisent autour de plusieurs cas d'études pertinents dans le contexte européen. Le cas d'étude « Flatfish » regroupe une flotte significative de navires dans de nombreux pays européens (Pays-Bas, France, Royaume Uni...) ciblant une diversité d'espèces de poissons plats (Sole, Turbot, Plie...). En France, la pêcherie de poissons plats est centrée sur la Sole et les navires, majoritairement répartis sur la côte Atlantique du littoral, ciblent principalement les pêcheries de Sole VIIId (Manche Est) et Sole VIIIabd (Golfe de Gascogne). Les techniques de pêche utilisées sont le chalut de fond ou le filet et la taille des navires est très hétérogène.

La sole est une espèce majeure des débarquements français (86,5 millions d'€ en 2013). Les récentes évaluations de stock (CIEM) mettent en évidence un niveau d'exploitation non optimal (en référence au Fmsy) et la nécessité de mettre en place des mesures appropriées de gestion (pour la sole VIIId) ou de les renforcer (pour la sole VIIIabd pour laquelle un plan de gestion existe depuis 2006). Ces mesures de gestion vont nécessairement influencer les systèmes de production de la sole en France.

La question de l'adéquation de ces systèmes de production aux attentes des consommateurs et aux évolutions de marchés se pose alors et l'objet de ce stage est d'analyser les effets de la mise en place de limitations individuelles de capture sur la sole VIIIabd par l'Organisation de Producteurs « Pêcheurs de Bretagne » (ex PMA) sur la compétitivité des pêcheurs et l'organisation de la première vente.

Le travail s'organisera de la manière suivante :

- Basé sur des descriptifs existants de la filière « Sole » en France (consommation, commerce extérieur, production), le candidat approfondira ces descriptions et tentera d'identifier les tendances et événements marquants de cette filière et de son contexte concurrentiel sur les 20 dernières années ;
- A partir des données mises à sa disposition (production, ventes, indicateurs économiques), le candidat procédera à une analyse de l'évolution des stratégies de pêche et des performances des pêcheurs concernés par la mise en place des limitations individuelles de capture ;

Au final, le candidat dressera un bilan des effets positifs et/ou des limites de l'initiative pour assurer la durabilité économique de cette pêcherie face aux évolutions du contexte actuel notamment en regard des attentes des consommateurs.

Pour ce stage, le candidat devra mener un travail de recherche bibliographique et réaliser des entretiens avec les acteurs de la pêche « Sole » du Golfe de Gascogne notamment l'organisation de Producteurs « Pêcheurs de Bretagne » qui participera activement aux travaux du stage. Par ailleurs, il compilera et traitera les données « Pêche » du SIH de l'Ifremer, les données filières de France Agrimer et de ses partenaires, ainsi que toutes les informations utiles que pourront mettre à disposition du projet les professionnels de la pêche.

Le profil recherché est celui d'un master 2 ou ingénieur ayant un intérêt pour l'économie des filières des produits alimentaires aquatiques, les problématiques d'exploitation des stocks halieutiques et le traitement statistique de bases de données. Une connaissance du secteur de la pêche est indispensable.

Le stage se déroulera au centre Ifremer de Brest (Unité d'Economie Maritime – UMR Amure). Il sera co-encadré par Fabienne DAURES (économiste des pêches Ifremer UEM) et Julien Lamothe (OP Pêcheurs de Bretagne).

Durée de stage : minimum 6 mois.

Les candidatures (CV + Lettre de motivation) sont à adresser par mail à Fabienne DAURES (fdaures@ifremer.fr) et Julien Lamothe (julien.lamothe@pecheursdebretagne.eu), avant le 31 décembre 2015 et faire mention suivante dans le sujet du mail « Stage Sole Golfe de Gascogne – Projet SUCCESS ».